

FRÈRES DES HOMMES

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901

2 Rue de Savoie

75006 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

SOFIDEM & ASSOCIÉS

19, rue du Quatre Septembre | 75002 Paris | Téléphone : 01.53.96.82.82 | E-mail : paris@talenz-sofidem.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 162 290 € | SIRET 45344265900059 | RCS Paris B 453 442 659 | TVA intracommunautaire FR86453442659
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association FRÈRES DES HOMMES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRÈRES DES HOMMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 mai 2025

SOFIDEM & ASSOCIÉS SAS

Philippe NOURY
Commissaire aux comptes
Associé

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF ASSOCIATION -

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	25 604	25 076	528	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 500		9 500	9 500
Constructions	755 561	599 756	155 805	170 335
Installations techniques, matériel et outillages industriels	850	850		
Autres immobilisations corporelles	410 587	350 007	60 580	47 987
Immobilisations en cours				6 445
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés	75 000		75 000	370 228
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	2 348	305	2 043	1 967
Prêts				1 172
Autres immobilisations financières	2 365		2 365	2 365
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 281 815	975 994	305 822	610 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 000		10 000	
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations	179 110		179 110	73 631
Autres créances	50 798	45 000	5 798	24 268
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				13 953
Disponibilités	2 882 307		2 882 307	3 094 247
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	6 331		6 331	5 388
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 128 546	45 000	3 083 546	3 211 486
TOTAL ACTIF	4 410 361	1 020 994	3 389 367	3 821 486



- BILAN PASSIF ASSOCIATION -

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	330 157	330 157
Report à nouveau	2 001 638	2 408 752
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	184 866	-407 114
Situation Nette (sous-total)	2 516 661	2 331 795
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	2 516 661	2 331 795
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	254 110	441 407
Fonds dédiés	310 353	739 963
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	564 463	1 181 370
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	6 602	5 552
TOTAL PROVISIONS	6 602	5 552
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 152	86 705
Emprunts et dettes financières divers	1 900	1 900
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 153	41 791
Dettes fiscales et sociales	165 730	168 224
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	706	4 149
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	301 642	302 769
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	3 389 367	3 821 486



- COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION -

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 394	2 722
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	5 249	19 000
Dont parrainages		
Subventions d'exploitation	339 486	642 616
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 216 353	777 908
Dont les dons manuels	637 871	648 238
Dont Mécénats	11 189	15 260
Dont Legs, donations et assurances-vie	567 293	114 409
Contributions financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	361	446
Utilisations des fonds dédiés	736 456	640 498
Autres produits	50	81
Total des produits d'exploitation (I)	2 300 349	2 083 271
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	2 676	
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes (3)	518 568	524 340
Aides financières	311 378	751 329
Impôts, taxes et versements assimilés	58 363	66 890
Salaires et traitements	633 814	579 571
Charges sociales	271 934	241 988
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 196	33 654
Dotations aux provisions	1 050	1 000
Reports des fonds dédiés	306 846	308 873
Autres charges	511	343
Total des charges d'exploitations (II)	2 137 336	2 507 988
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	163 013	-424 717
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	30 886	31 414
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	420	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (III)	31 306	31 414



- COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION -

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	2 724	2 876
Différences négatives de change	69	415
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	2 794	3 291
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	28 513	28 124
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	191 526	-396 593
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 445
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)		2 445
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-2 445
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 660	8 076
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 331 656	2 114 686
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 146 790	2 521 800
EXCEDENT OU DEFICIT	184 866	-407 114
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	2 565	2 429
Prestations en nature	180 675	192 806
Bénévolat		
TOTAL	183 240	195 236
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	180 675	192 806
Prestations en nature	2 565	2 429
Personnel bénévole		
TOTAL	183 240	195 236



ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 3 389 367€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice net comptable de 184 866€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

Créé en 1965, Frères des Hommes est une association française non confessionnelle, indépendante de tout parti politique et syndicat.

Face à un système politique, économique et social qui génère inégalités et exclusions, nous nous sommes fixés comme mission d'être acteur de transformation sociale.

En France, Frères des Hommes, association militante, accueille des personnes souhaitant s'engager dans des actions de solidarité internationale et dans des actions contribuant à la transformation sociale.

A l'étranger, Frères des Hommes et ses partenaires accompagnent des populations en situations de vulnérabilités à s'émanciper, grâce des formations techniques et citoyennes et à agir en collectifs.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

• État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	24 869	-	735	-	-	25 604
Total Immobilisations Incorporelles (I)	24 869	-	735	-	-	25 604



Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	9 500	-	-	-	-	9 500
Constructions	755 561	-	-	-	-	755 561
Installations techniques, matériels et outillages industriels	850	-	-	-	-	850
Installations générales, agencements, aménagements divers	264 345	-	30 052	-	-	294 397
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 190	-	-	-	-	116 190
Emballages récupérables et divers	370 228	-	75 000	-	370 228	75 000
Immobilisations corporelles en cours	6 445	-	-	-	6 445	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	1 523 119	-	105 052	-	376 673	1 251 498



Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	2 272	-	76	-	-	2 348
Prêts et autres immobilisations financières	3 537	-	-	-	1 172	2 365
Total Immobilisations Financières (III)	5 809	-	76	-	1 172	4 714
TOTAL (I + II+III)	1 553 797	-	105 863	-	377 845	1 281 815

• Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	24 869	208	-	25 076
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	585 226	14 530	-	599 756
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	850	-	-	850
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	230 897	8 260	-	239 157
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	101 650	9 199	-	110 850
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	918 623	31 989	-	950 613
TOTAL GENERAL	943 492	32 196	-	975 689



Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

• Dépréciation de l'actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Valeur début exercice	+	-	Valeur fin exercice
		Augmentations	Diminutions	
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	305	-	-	305
TOTAUX	305	-	-	305

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut A 1 an au plus A plus d'un an		
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	2 365	-	2 365
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-
Autres	229 908	229 908	-
Charges constatées d'avance	6 331	6 331	-
TOTAUX	238 604	236 238	2 365
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-		



Informations sur les postes du passif du bilan :

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	330 157				330 157
Report à nouveau	2 408 752	-407 114			2 001 638
Excédent ou déficit de l'exercice	-407 114	407 114	184 866		184 866
Situation nette	2 331 795	-	184 866	-	2 516 661
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	2 331 795	-	184 866	-	2 516 661



Informations sur les provisions pour risques et charges :

- Passifs et provisions :

Pensions, Retraites et versements similaires :

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque (1)	-	-	-	-
Provisions sur legs ou donations	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	5 552	1 050	-	6 602
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (2)	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAUX	5 552	1 050	-	6 602

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : INSEE 2020-2022

A la clôture, l'engagement pour le départ à la retraite s'élève à 6 602 €.



État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	25	25	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	73 128	13 753	59 375	-
Emprunts et dettes financières divers	1 900	1 900	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	60 153	60 153	-	-
Dettes fiscales et sociales	165 730	165 730	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	565 169	565 169	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	866 104	806 730	59 375	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	13 343			
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>	-			



Informations sur le Comptes Emplois Ressources 2024 :

Compte de résultat par Origine et Destination 2024 :

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2024		2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	1 238 366,03 €	1 238 366,03 €	796 747,60 €	796 747,60 €
Cotisations sans contrepartie	2 394,00 €	2 394,00 €	2 722,00 €	2 722,00 €
Dons, Legs et Mécénat				
<i>Dons manuels</i>	637 870,71 €	637 870,71 €	648 240,32 €	648 240,32 €
<i>Legs, Donations et assurances vies</i>	567 292,78 €	567 292,78 €	114 409,46 €	114 409,46 €
<i>Mécénat</i>				
Autres produits liés à la générosité du public	30 808,54 €	30 808,54 €	31 375,82 €	31 375,82 €
2. Produits non liés à la générosité du public	48 684,26 €	- €	75 691,68 €	- €
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contre partie				
Autres produits non liés à la générosité du public	48 684,26 €	- €	75 691,68 €	- €
3. Subventions et autres concours publics	308 149,00 €		601 749,00 €	
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	736 456,16 €	7 816,78 €	640 498,04 €	1 673,00 €
TOTAL	2 331 655,13 €	1 246 182,81 €	2 114 686,32 €	798 420,60 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	1 320 585,47 €	540 251,78 €	1 784 457,99 €	795 298,91 €
Réalisées en France				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	492 305,81 €	308 033,01 €	424 028,46 €	226 738,73 €
<i>Versement à d'autres organismes</i>	1 275,30 €	1 275,30 €	5 083,87 €	5 083,87 €
Réalisées à l'étranger				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	511 622,46 €	144 026,87 €	697 362,37 €	302 512,03 €
<i>Versement à d'autres organismes</i>	315 381,91 €	86 916,61 €	657 983,29 €	260 964,28 €
2. Frais de recherche de fonds	362 938,46 €	359 910,45 €	303 796,83 €	297 425,64 €
Frais d'appel à la générosité du public	251 851,35 €	248 823,34 €	251 188,52 €	244 817,34 €
Frais de recherche d'autres ressources	111 087,11 €	111 087,11 €	52 608,31 €	52 608,31 €
3. Frais de Fonctionnement	124 223,85 €	119 961,91 €	91 018,08 €	75 982,83 €
4. Dotation aux provisions et amortissements	32 196,25 €	32 196,25 €	33 654,21 €	33 654,21 €
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	306 845,70 €	8 996,70 €	308 872,83 €	3 172,63 €
7. Fonds reportés legs à encaisser	- €	- €	- €	- €
TOTAL	2 146 790 €	1 061 317,15 €	2 521 799,94 €	1 205 534,22 €
EXCEDENT OU DEFICIT	184 866 €	184 866 €	- 407 114 €	- 407 114 €

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024		2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	180 675,00 €	180 675,00 €	192 806,25 €	192 806,25 €
Bénévolat	180 675,00 €	180 675,00 €	192 806,25 €	192 806,25 €
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature	2 564,84 €	2 564,84 €	2 429,33 €	2 429,33 €
TOTAL	183 239,84 €	183 239,84 €	195 235,58 €	195 235,58 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales	180 075,00 €	180 075,00 €	187 406,25 €	187 406,25 €
Réalisées en France	177 900,00 €	177 900,00 €	175 800,00 €	175 800,00 €
Réalisées à l'étranger	2 175,00 €	2 175,00 €	11 606,25 €	11 606,25 €
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	- €	- €	3 600,00 €	3 600,00 €
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	600,00 €	600,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
Dons en nature	2 564,84 €	2 564,84 €	2 429,33 €	2 429,33 €
TOTAL	183 239,84 €	183 239,84 €	195 235,58 €	195 235,58 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-	-	-



Compte Emplois Ressources 2024 :

EMPLOIS PAR DESTINATION	2 024	2 023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2 024	2 023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales	540 251,78	795 298,91	1. Ressources liées à la générosité du public	1 238 366,03	796 747,60
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	2 394,00	2 722,00
Actions réalisées par l'organisme	308 033,01	226 738,73	Dons, legs et mécénats		
Versement à d'autres organisations	1 275,30	5 083,87	Dons manuels	637 870,71	648 240,32
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	567 292,78	114 408,46
Actions réalisées par l'organisme	144 026,87	302 512,03	Mécénats		
Versement à d'autres organisations	86 916,61	260 964,28	Autres ressources liées à la générosité	30 808,54	31 375,82
2. Frais de recherche de fonds	359 910,45	297 425,64			
Frais d'appel à la générosité du public	248 823,34	244 817,34			
Frais de recherche d'autres ressources	111 087,11	52 608,31			
3. Frais de fonctionnement	119 961,91	75 982,83			
TOTAL DES EMPLOIS	1 020 124,14	1 168 707,38	TOTAL DES RESSOURCES	1 238 366,03	796 747,60
Dotations aux amortissements et dépréciations	32 196,25	33 654,21	Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice et legs à encaisser	8 996,70	3 172,63	Utilisations de fonds dédiés antérieurs	7 816,78	1 673,00
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	184 866		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		407 113,68
TOTAL	1 246 182,81	1 205 534,22	TOTAL	1 246 182,81	1 205 534,28

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2 065 245,65	2 492 204,38
Excédent ou insuffisance de la générosité du public	184 866	407 113,68
Investissements ou désinvestissement nets liés à la générosité du public	30 786,65	19 845,05
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 219 324,66	2 065 245,65

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 024	2 023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2 024	2 023
Emplois de l'exercice	183 239,84	195 235,58	Ressources de l'exercice	183 239,84	195 235,58
1. Contributions volontaires aux missions sociales	180 075,00	187 406,25	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	183 239,84	195 235,58
Réalisées en France	177 900,00	175 800,00	Bénévolat	180 675,00	192 806,25
Réalisées à l'étranger	2 175,00	11 606,25	Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	-	3 600,00	Dons en nature	2 564,84	2 429,33
3. Contributions volontaires au fonctionnement	600,00	1 800,00			
Dons en nature	2 564,84	2 429,33			
TOTAL	183 239,84	195 235,58	TOTAL	183 239,84	195 235,58

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 024	2 023
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	7 190,08	5 690,45
Utilisation	7 816,78	1 673,00
Report	8 996,70	3 172,63
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	8 370,00	7 190,08



1. Informations générales

1.1 Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006 intégrer dans l'annexe des comptes annuels le compte emplois des ressources (CER).

2. Règles et méthodes comptables

L'article 213-15 mis en place cette année est appliqué rétroactivement sur n-1. Les legs apparaissent pour leur montant net encaissé sur l'exercice. Le détail est apporté dans le tableau des legs et donations.

2.1 Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :

Les ressources collectées auprès du public :

- Les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

- Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

2.2 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

- 1°) Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.
- 2°) Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.
- 3°) Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.

Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.



Les missions sociales réalisées en France :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
 - Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique ;
 - Les activités collectives solidaires ;
 - Les rencontres entre partenaires de Frères des Hommes ;
 - Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires ;
 - La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet, jeux... ;
 - Les activités des sympathisants, équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'étranger :
 - Le financement des programmes d'activités des organisations partenaires ;
 - L'activité de gestion des subventions, concours publics et fonds privés pour le financement des activités des organisations partenaires ;
 - Les interventions directes à l'étranger notamment auprès des organisations partenaires tel que : conseil, formation, organisation, gestion, communication, relation bailleurs... ;
 - Les évaluations, audits, capitalisation, analyses d'impact des activités et projets menés à l'étranger ;
 - L'envoi de bénévoles, volontaires, stagiaires à l'étranger ;
 - L'animation du collectif Former pour Transformer et les rencontres entre partenaires France et Etranger de Frères des Hommes.
- Depuis le CER 2014, sont distinguées sur les lignes :
 - « Actions réalisées directement » les sommes engagées et comptabilisées directement par Frères des Hommes.
 - « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes » les subventions accordées et dont la gestion est déléguée aux organisations partenaires de Frères des Hommes.



2.3 Définition des frais de recherche de fonds

2.3.1 Les frais d'appels à la générosité du public

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est lié exclusivement à la collecte de fonds auprès de donateurs privés. Les frais sont ceux engagés pour solliciter les donateurs et légataires potentiels et gérer les dons et legs reçus.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports d'appels publics à la générosité ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers de nouveaux donateurs ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires ;
- Les frais directs de traitement et de gestion des fonds issus de la générosité du public ;
- Les frais de personnel affectés à la réalisation et à la diffusion des supports d'appels publics à la générosité, ainsi qu'au traitement des dons et legs issus de la générosité du public ;
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel et de gestion des fonds issus de la générosité du public.

2.3.2 Les frais de recherche des autres fonds privés

Les activités de recherche de fonds privés sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs privés. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces fonds privés et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces fonds.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs liés à l'identification et à la rencontre de financeurs privés ;
- Les frais directs liés à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de fonds privés ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de fonds privés ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche des autres fonds privés.

2.3.3 Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les activités de recherche de subventions et concours publics sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs publics. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces subventions et concours publics et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces subventions.

Les charges comptabilisées sont :

- Les charges directes liées à l'identification et rencontre de financeurs publics ;
- Les charges directes liées à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de subventions et concours publics ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de subventions et concours publics ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche de subventions et concours publics.



3. Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2024, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2023 sur le CER 2023 soit 2 065 245,65€.

4. Compléments d'information relatifs aux ressources

4.1 Tableau de variation des fonds propres

Ces fonds propres correspondent aux apports, affectation et excédents acquis, le tableau ci-dessous regroupe les ressources mises à disposition de façon définitive et certaines :

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de repris								
Ecartis d'évaluation								
Réserves	330 157	-	-	-	-	-	-	330 157
Report à nouveau	2 408 752	- 407 114	- 407 114	-	-	-	-	2 001 638
Excédent ou déficit d'exercice	- 407 114	407 114	407 114	184 866	184 866			184 866
Situation nette	2 331 795 €	- €	- €	184 866 €	184 866 €	- €	- €	2 516 661 €
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	2 331 795 €	- €	- €	184 866 €	184 866 €	- €	- €	2 516 661 €

4.2 Tableau de variation des fonds dédiés selon la décomposition des missions sociales

	Fonds à engager au 01/01/2024	Utilisation en cours d'exercice 2024	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager le 31/12/2024	Variation des fonds dédiés en 2024
	A	B	C	D=A-B+C	E=-B+C
Missions sociales en France	178 326,86	178 953,56	4 226,70	3 600,00	
Fonds de subvention dédiés	171 136,78	171 136,78	-	0,00	
Autres fonds privés dédiés	-	-	-	-	
Fonds dédiés collectés auprès du public	7 190,08	7 816,78	4 226,70	3 600,00	
Missions sociales à l'Etranger	561 636,25	557 502,60	302 619,00	306 752,65	
Fonds de subvention dédiés	561 636,26	557 502,60	297 849,00	301 982,66	
Autres fonds privés dédiés	-	-	-	-	
Fonds dédiés collectés auprès du public	- 0,00	-	4 770,00	4 770,00	
Projet Associatif	-	-	-	-	
Fonds dédiés collectés auprès du public	-	-	-	-	
Total missions sociales	739 963,11	736 456,16	306 845,70	310 352,65	
Fonds de subvention dédiés	732 773,04	728 639,38	297 849,00	301 982,66	-430 790
Autres fonds privés dédiés	-	-	-	-	0
Fonds dédiés collectés auprès du public	7 190,08	7 816,78	8 996,70	8 370,00	1 180



4.3 Tableau des legs, donations et assurance vie

PRODUITS		1 177 403 €
Montant perçu au titre d'assurances vie		171 303 €
Legs ou donations		274 575 €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		304 448
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		427 077 €
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		610 110 €
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		356 000 €
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		254 110 €
SOLDE DE LA RUBRIQUE		567 293 €

5. Compléments d'information relatifs aux emplois**5.1 Ventilation des charges indirectes de fonctionnement et de personnel**

Les charges indirectes de personnel sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en valeur, établie à partir des coûts de chaque salarié et de l'estimation des temps passés sur chaque activité.

Les charges indirectes de fonctionnement sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en quantité, établie à partir du nombre de jours passés par chaque salarié sur les différentes activités.

Sont exclues des charges indirectes de fonctionnement celles liées au fonctionnement des instances statutaires (Conseil d'Administration, Bureau et Assemblée Générale)

Ci-dessous les pourcentages utilisés pour la ventilation des charges indirectes en 2024 :

Clés de répartition	Charges indirectes de personnel	Charges indirectes de fonctionnement
FR Actions réalisées directement	33,54%	32,20%
ETR Actions réalisées directement	32,46%	33,38%
Frais AGP	16,08%	15,66%
Frais rech autres fonds privés	5,50%	8,59%
Frais rech sub et concours publics	3,99%	3,34%
Frais de fonctionnement	8,43%	6,84%
Total	100%	100%



5.2 Tableau de passage entre les charges du compte de résultat et les emplois du CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Fonds reportés legs à encaisser années antérieures	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises et autres charges externes	180 141,53		205 108,82	-	93 547,91	19 607,72	42 838,03	-		-		521 244
Impôts et taxes	24 353,40		14 388,59		10 949,56	4 324,59	4 348,50			-		58 363
Salaires	212 578,50		205 741,36		101 930,39	60 151,49	53 413,82			-		633 814
Charges sociales	91 332,13		88 163,06		43 774,63	25 775,77	22 888,58					271 934
Dotations aux amortissements								32 196,25				32 196
Dotations aux provisions	352,16		340,84		168,86	99,85	88,49					1 050
Reports en fonds dédiés										306 845,70		306 846
Autres charges	508,06	1 275,30	- 5 277,25	315 381,91	0,80	0,47	0,42					311 890
Charges financières	887,68		836,18		436,50	332,89	180,63			-		2 794
Charges exceptionnelles	-		-		-	-	-					-
Participations des salariés au résultat												-
Impôt sur les bénéfices	2 144,35		2 222,84		1 042,70	794,73	455,38					6 660
TOTAL	492 306,81	1 275,30	511 622,46	315 381,91	251 851,35	111 087,11	124 223,85	32 196,25	-	306 845,70	-	2 146 790

5.3 Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

1/ En 2014, Frères des Hommes a acheté des locaux sis 4 rue de Savoie, correspondant à des bureaux loués par Frères des Hommes depuis avril 2011, au prix de 190 000 €, financés intégralement par un emprunt au Crédit Coopératif. L'acquisition et son financement ont été votés lors de l'Assemblée Générale du 28-29 juin 2014. La part du capital remboursé en 2024 est de 13 343,08€.

2/ Les immobilisations financées par la générosité du public en 2024 = 30 786,65€, elles se présentent ainsi :

• Remplacement fenêtres et porte	21 079,32€
• Logiciel d'agrandissement écran Euro Braille	735,00€
• Câblage réseau FdH	2 527,27€
• Réception travaux ravalement 1 rue de Savoie	6 445,06€

5.4 Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

En 2024, aucune cession n'a été réalisée



5.5 Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2024 = 32 196,25€

6. Autres informations**6.1 Valorisation des contributions volontaires**

Le bénévolat valorisé est basé sur le temps d'intervention estimé des bénévoles :

Les heures de bénévolat sont valorisées au coût de 300€/jour.

Le temps passé par les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.

Détail du bénévolat valorisé en 2024 :

	Nombre de bénévoles	Nombre de journées	Valorisation jour	Valorisation année 2024
Contributions bénévoles				
Liées aux missions sociales FR:				
Animations des équipes locales bénévoles	4	54	300 €	16 200 €
Mission Accueil	8	40	300 €	12 000 €
Accompagnement des projets Pépins et événements Pépinière	20	286	300 €	85 800 €
Equipe FdH	5	120	300 €	36 000 €
Mission sensibilisation	20	54	300 €	16 200 €
Action France	6	39	300 €	11 700 €
Sous-total Missions sociales Fr				177 900 €
Liées aux activités de recherche de fonds				
Gestion des dons et préparation des appels de fonds	0	0	300 €	- €
Sous-total Recherche de fonds				- €
Liées aux activités au fonctionnement				
Appui vie associative	1	2	300 €	600 €
Sous-total Fonctionnement				600 €
Liées aux missions sociales ETR :				
Interpètes FpT	14	7	300 €	2 175 €
Appui pôle projet à l'étranger			300 €	- €
Sous-total Missions sociales ETR				2 175 €
Total	78	602		180 675 €



Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	CAC
Mission de contrôle légal des comptes	12 600
TOTAUX	12 600

Informations sur les opérations et engagements envers les dirigeants :

L'association FRERES DES HOMMES est administrée par un Conseil d'Administration composé de bénévoles qui ne perçoivent aucune rémunération.

Informations relatives aux opérations non inscrites au bilan :

- Engagements Financiers donnés et reçus :

Engagements	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties		
Créances cédées non échues (dont les effets de commerce escomptés non échus)		
Garanties d'actif et de passif		
Inscription de privilège	190 000	
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

Inscription de privilège à hauteur de 190 000 euros, en principal plus d'intérêts, sur l'ensemble immobilier du 4 rue de Savoie 75006 PARIS.

Le montant de l'emprunt dû au 31.12.2024 s'élèvent à 73 127,86 euros.



Conséquence sur l'annexe de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République :

Avantages et ressources provenant de l'étranger :

L'article 4 du décret n° 2021-1812 du 24 décembre 2021 pris en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République précise les mentions à faire figurer dans l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger. L'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger est établi selon le modèle de tableau présenté ci-dessous.



du 01/01/2024 au 31/12/2024

Norvège	05/10/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	152
Norvège	05/07/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	152
Norvège	05/04/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	152
Norvège	05/01/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	152
Total - Norvège						610
Brésil	05/12/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/11/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/10/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/09/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/08/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/07/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/06/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/05/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/04/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/03/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/02/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Brésil	05/01/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	30
Total - Brésil						360
Royaume-Uni	05/01/2024	physique	Don	Direct	Prélèvement	5
Total - Royaume-Uni						60



Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant de la valorisation de l'avantage ou de la ressource
Belgique	05/11/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	20
Belgique	05/08/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	20
Belgique	05/05/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	20
Belgique	05/02/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	20
Belgique	05/12/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	100
Belgique	05/11/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	100
Belgique	05/10/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	100
Belgique	05/09/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	100
Belgique	05/08/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	100
Belgique	05/07/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	50
Belgique	05/06/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	50
Belgique	05/05/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	50
Belgique	05/04/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	50
Belgique	05/03/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	50
Belgique	05/02/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	50
Belgique	05/01/2024	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement	50
Total - Belgique						930



Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant de la valorisation de l'avantage ou de la ressource
Italie	14/12/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte Bleue don Internet	50
Total - Italie						50
Allemagne	05/07/2024	Personne physique	Don	Direct	Chèque	20
Total - Allemagne						20
Total général						2 145

